



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question écrite n° 95979

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avenir de la communauté d'universités et d'établissements Université Sorbonne Paris-Cité (Comue USPC). En effet, après la publication des conclusions du jury international chargé d'évaluer les huit initiatives d'excellence (Idex) sélectionnées en 2011-2012 lors du premier programme d'investissements d'avenir, la Comue USPC n'a pas été retenue pour bénéficier des financements nécessaires à son développement. De ce fait, cette décision risque dangereusement de remettre en cause les soutiens apportés aux laboratoires d'excellence et aux formations innovantes. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaître très précisément la nature et l'ampleur des mesures d'accompagnement susceptibles d'être mises en place afin d'aider la Comue USPC à conserver le rang qui est déjà le sien tant au plan national qu'international.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95979

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mai 2016](#), page 4375

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)